

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2024

Sciences économiques et sociales

JOUR 1

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

**Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou le sujet d'épreuve
composée.**

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

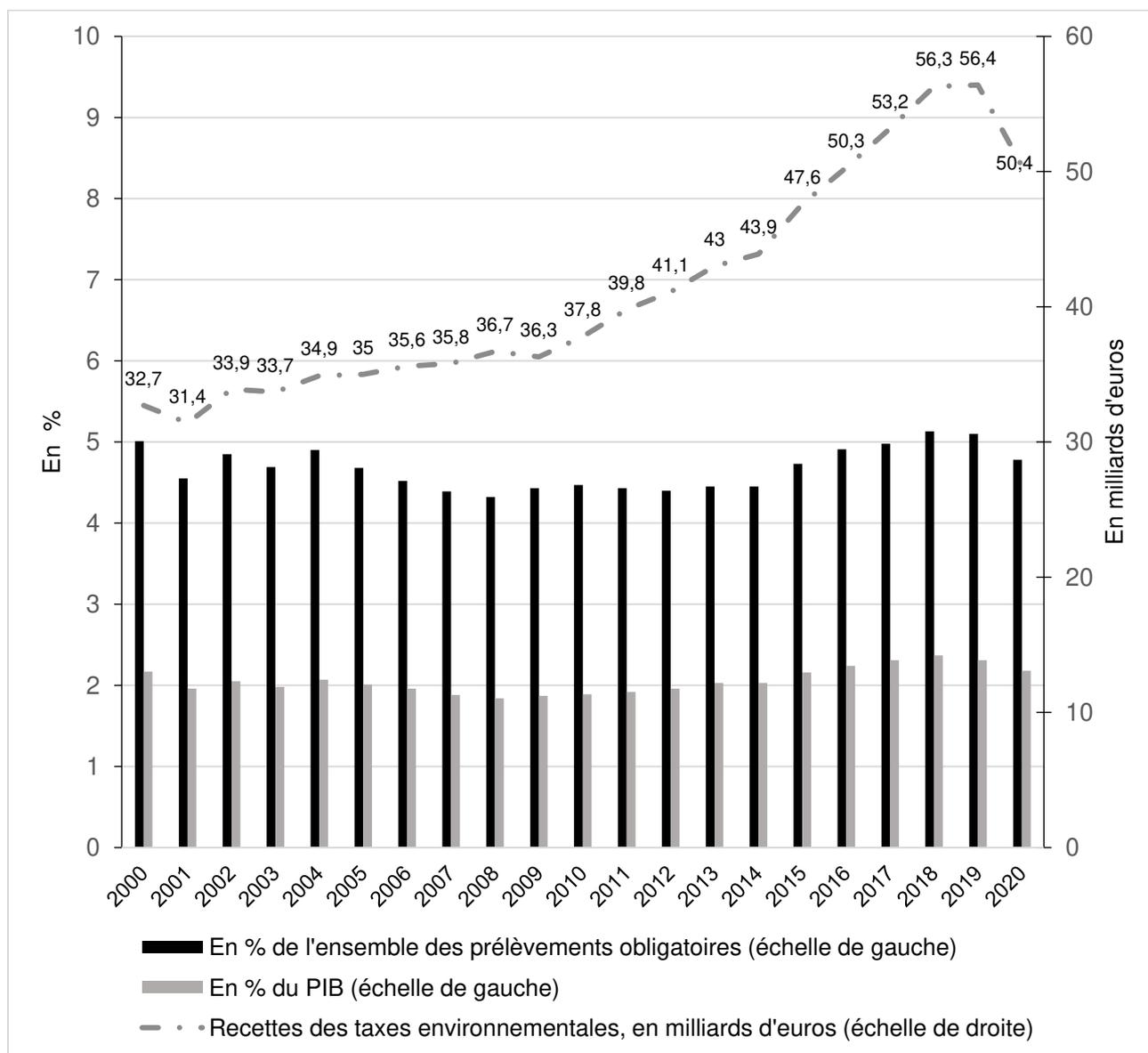
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Comment les pouvoirs publics peuvent-ils lutter contre le changement climatique ?

DOCUMENT 1

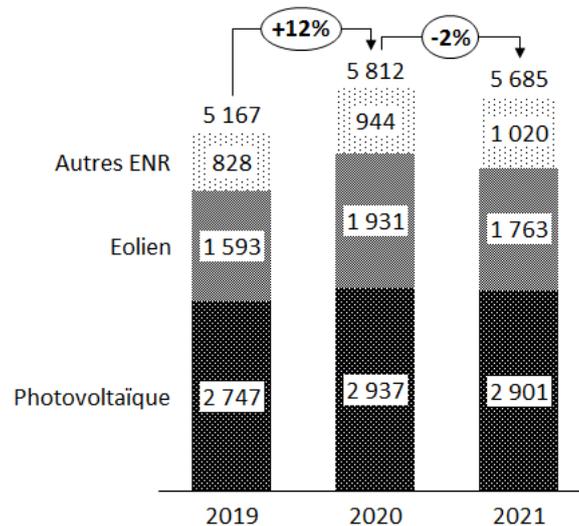
Part des recettes fiscales environnementales (en %) dans les prélèvements obligatoires et dans le PIB, évolution des recettes des taxes environnementales annuelles (en milliards d'euros) en France



Source : Eurostat, 2022 et Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, *Bilan environnemental de la France, 2021*.

DOCUMENT 2

L'évolution des soutiens publics à la production d'électricité renouvelable entre 2019 et 2021 (en millions d'euros) en France

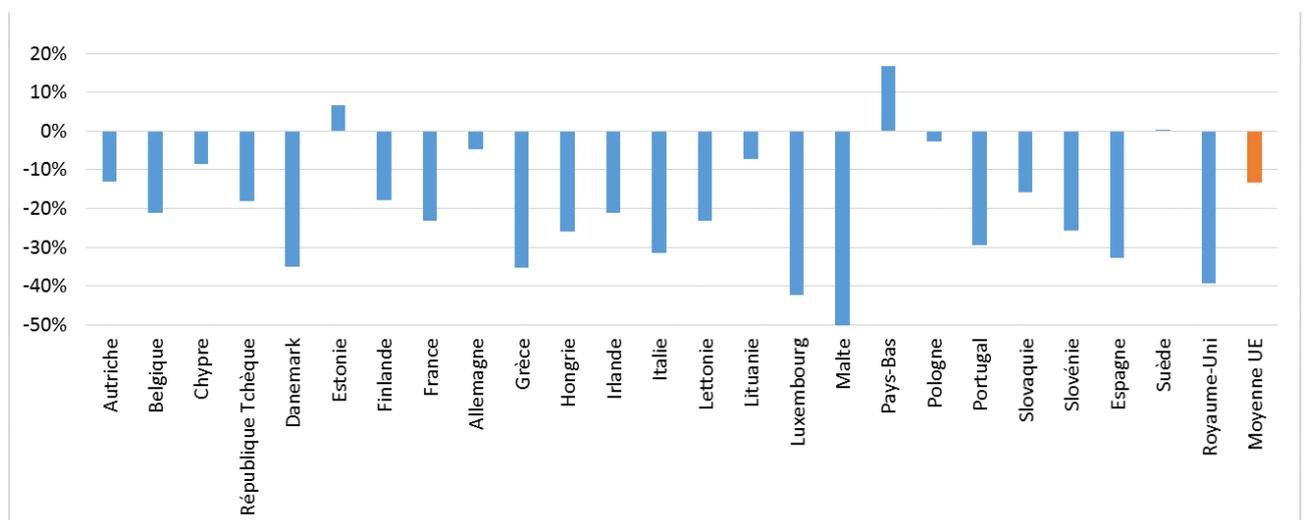


Note : ENR : énergies renouvelables.

Source : *Projet de loi de finances pour 2021 : Écologie, développement et mobilité durables*, Sénat, 2020.

DOCUMENT 3

Variation des émissions de CO₂ des secteurs industriels soumis au marché des quotas d'émission dans l'Union européenne entre 2005 et 2016



Source : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, 2021.

DOCUMENT 4

Réunis en session plénière cette semaine au Parlement européen, les eurodéputés ont finalement voté pour l'arrêt de la vente des véhicules neufs thermiques et hybrides en 2035, suivant la proposition de la Commission européenne. En 2035, les constructeurs ne pourraient donc proposer que des voitures et camionnettes électriques ou à hydrogène, tandis que les véhicules neufs vendus en 2030 devraient produire entre 50 et 55 % d'émissions carbone en moins par rapport aux niveaux de 2021 [...]. En l'état actuel, le texte ne concerne pas le marché de l'occasion. Les véhicules qui roulent au diesel ou à l'essence pourront donc être revendus après 2035... jusqu'à épuisement du stock [...]. La stratégie européenne est toutefois d'approcher des 100 % de véhicules zéro émission sur les routes en 2050. La proposition supprime par ailleurs dès 2030 les dérogations qui existent dans la législation actuelle pour les constructeurs qui produisent entre 1 000 et 10 000 voitures particulières neuves.

Source : Arthur OLIVIER, « Le Parlement européen approuve la fin des voitures thermiques en 2035 », www.touteurope.eu, 2022.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Présentez deux explications de l'évolution de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XX^e siècle.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Taux de syndicalisation en 2019 en France métropolitaine (en %)

| | Ensemble des salariés | Fonction publique | Privé |
|---------------------------------------|-----------------------|-------------------|------------|
| Ensemble | 10,1 | 18,1 | 7,7 |
| Sexe | | | |
| Hommes | 10,8 | 20,6 | 8,8 |
| Femmes | 9,4 | 16,6 | 6,4 |
| Âge | | | |
| Moins de 30 ans | 2,7 | 7,4 | 1,7 |
| 30 à 39 ans | 8,0 | 15,5 | 6,2 |
| 40 à 49 ans | 12,4 | 19,2 | 9,9 |
| 50 ans ou plus | 14,6 | 23,2 | 11,6 |
| Catégorie socioprofessionnelle | | | |
| Cadres | 10,9 | 20,4 | 7,6 |
| Professions intermédiaires | 11,4 | 17,7 | 8,9 |
| Employés | 9,6 | 17,9 | 6,6 |
| Ouvriers | 8,9 | 15,5 | 8,3 |

Source : d'après la DARES, 2023.

Questions :

1. À l'aide des données du document, vous comparerez le taux de syndicalisation des salariés de la fonction publique et celui des salariés du privé. (2 points)
2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez que l'engagement politique dépend de variables sociodémographiques. (4 points)

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le progrès technique est endogène.

DOCUMENT 1

Dépenses intérieures de recherche et développement (DIRD), effectifs de chercheurs et PIB par habitant

| | DIRD/PIB (%) en 2020 | Chercheurs pour mille actifs en 2020 | PIB/habitant (dollars) en 2022 |
|--------------|---------------------------------|---|---|
| Corée du Sud | 4,8 | 16 | 50 897 |
| Japon | 3,2 | 10 | 46 768 |
| Allemagne | 3,1 | 10,3 | 64 146 |
| États-Unis | 3,4 | 9,6 ¹ | 76 360 |
| OCDE | 2,6 | 8,5¹ | 50 015 |
| Chine | 2,4 | 2,9 | 19 429 |
| France | 2,3 | 11,1 | 55 698 |
| UE-27 | 2,1 | 8,8 | 54 294 |
| Royaume-Uni | 1,7 ¹ | 9,3 | 55 378 |

Source : d'après OCDE, 2023.

Note : certaines valeurs sont des données estimées ou provisoires.

1. Données de 2019.

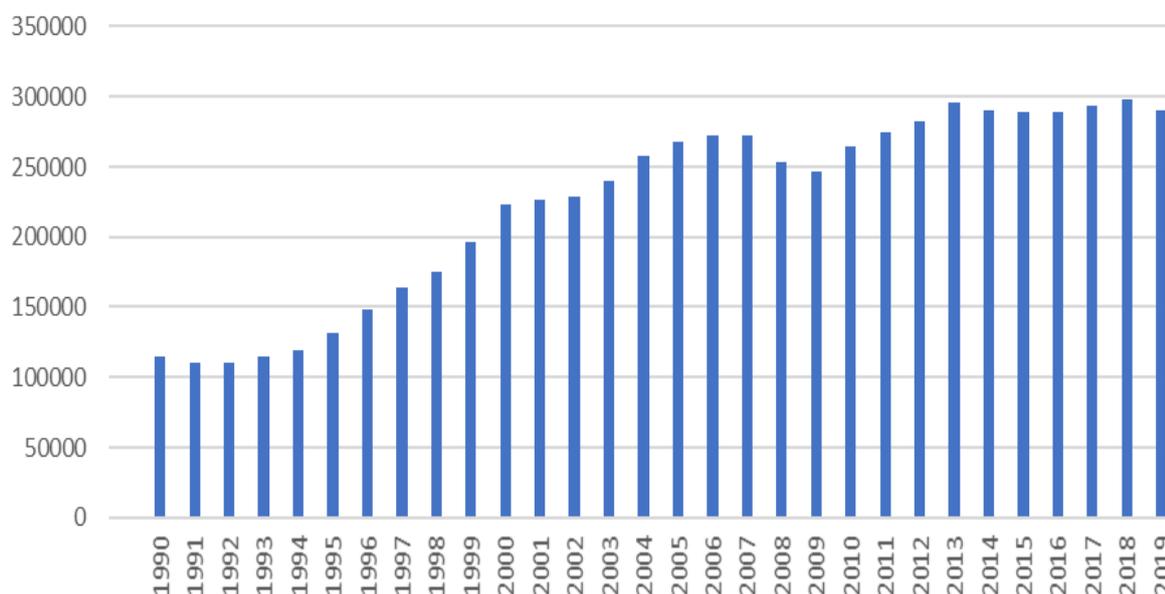
DOCUMENT 2

Les transferts de connaissances peuvent être la conséquence de la mobilité de la main-d'œuvre d'un employeur à l'autre, en particulier les chercheurs, les ingénieurs et autres travailleurs qualifiés. Pendant le processus d'innovation, les travailleurs acquièrent de nouvelles connaissances et de nouvelles compétences, ainsi qu'une compréhension des technologies utilisées. Leur transfert d'une entreprise à l'autre permet au nouvel employeur de bénéficier de ce capital humain [...]. C'est un autre exemple de la manière dont des connaissances générées dans un pays peuvent stimuler la croissance économique dans un autre [...]. Des études récentes montrent que les réseaux mondiaux de recherche-développement (R-D), souvent stimulés par la délocalisation de la R-D, renforcent l'innovation portée par des chercheurs dans des pays émergents et en développement. Ils peuvent par exemple expliquer la croissance rapide du nombre de brevets chinois et indiens attribués aux États-Unis [...]. Ce phénomène illustre le rôle important des réseaux internationaux de recherche dans la mise à profit du réservoir mondial des connaissances et la croissance économique qui s'ensuit.

Source : OMC, *Rapport sur le commerce mondial 2020 : les politiques publiques visant à promouvoir l'innovation à l'ère numérique*, 2020.

DOCUMENT 3

Évolution du nombre de brevets dans les pays de l'OCDE de 1990 à 2019



Source : d'après les données de l'OCDE, 2023.